

# PROCES-VERBAL DE MESURAGE

L'An mil neuf cent quatre-vingt, le vingt-quatre du mois de mars,  
Je soussigné Jean WUILLEM, Géomètre-expert immobilier, légalement  
diplômé et assermenté en cette qualité Près Le Tribunal de Première  
Instance séant à 6000 Charleroi, déclare;

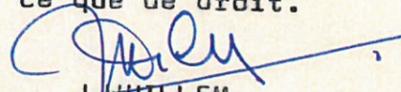
Avoir été requis par Monsieur Alphonse HOUYOUX, rue des Protestants à  
6040 Jumet, afin de dresser le plan d'un bien à usage d'atelier et  
de cour, à prendre dans un ensemble plus grand, sis à Charleroi (ex-Jumet),  
cadastré 21ème; Div., Section A, n°s 459a2 pie, 459b2 et 459z pie.

Avoir fixé la limite avec les parties de parcelles restant propriété  
du vendeur suivant les vœux et désirs de ce dernier et les limites avec  
les autres propriétés voisines suivant les présomptions d'usage et  
sous réserve des droits des voisins dans les éventuelles actions  
en délimitation.

Avoir constaté sous cette dernière réserve, pour ce bien, circonscrit  
tel que représenté au plan ci-joint, une superficie de:

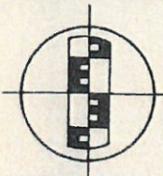
01are, 48centiares et 17 décimilliaires.

Estimant ma mission terminée, j'ai clos ici le présent procès-verbal  
de mesurage pour servir et valoir ce que de droit.

  
J. WUILLEM

## Conditions particulières:

1. Servitude de passage, reprise au plan ci-joint, sous teinte rouge,  
grevant la parcelle cadastrée n°459z au profit du bien vendu.
2. Les eaux de pluie et résiduelles pourront continuer à s'écouler  
comme au jour de la vente.
3. La vanne d'arrêt de la conduite d'alimentation en eaux de ville du  
bien en cause se trouvant dans le bâtiment garnissant la parcelle 459z,  
celle-ci ne pourra être coupée qu'en cas d'absolue nécessité et après  
avoir prévenu les occupants du bien vendu.
4. Un mur sera construit sur la ligne A-B du plan, au frais de l'acquéreur  
du bien en cause, du niveau du sol jusqu'au niveau toiture, dans les  
trois mois de la passation de l'acte notarié. Il sera mitoyen dès son  
achèvement.



Jean WUILLEM  
Géomètre - expert immobilier  
Lic. Sc. Com. & Fin.

DRESSE LE :

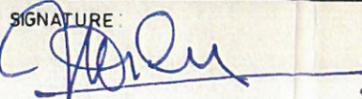
24.03.1980

ECHELLE

1/100

DOSSIER N° 80.643

SIGNATURE :



RUE DU CALVAIRE 36 — 6270 LOVERVAL

TEL 071 / 43.23.88 EN CAS D'ABSENCE 071 / 36.48.44

S.G.B. 260/0174225/82 - C.C.P. 000/0422329/88 - C.G.E.R. 001/0719843/82

# VILLE DE CHARLEROI ( EX JUMET )

## PLAN D'UN IMMEUBLE BATI A PRENDRE DANS PLUS GRAND BIEN

Cadastré: 21<sup>e</sup> Div. Son.A n<sup>os</sup> 459 a2/pie , 459b2 , 459z /pie

### Légende

-  BIEN EN CAUSE
-  SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DU BIEN EN CAUSE
-  MUR MITOYEN

458 o WALRAVENS - DEQUESNE Alfred

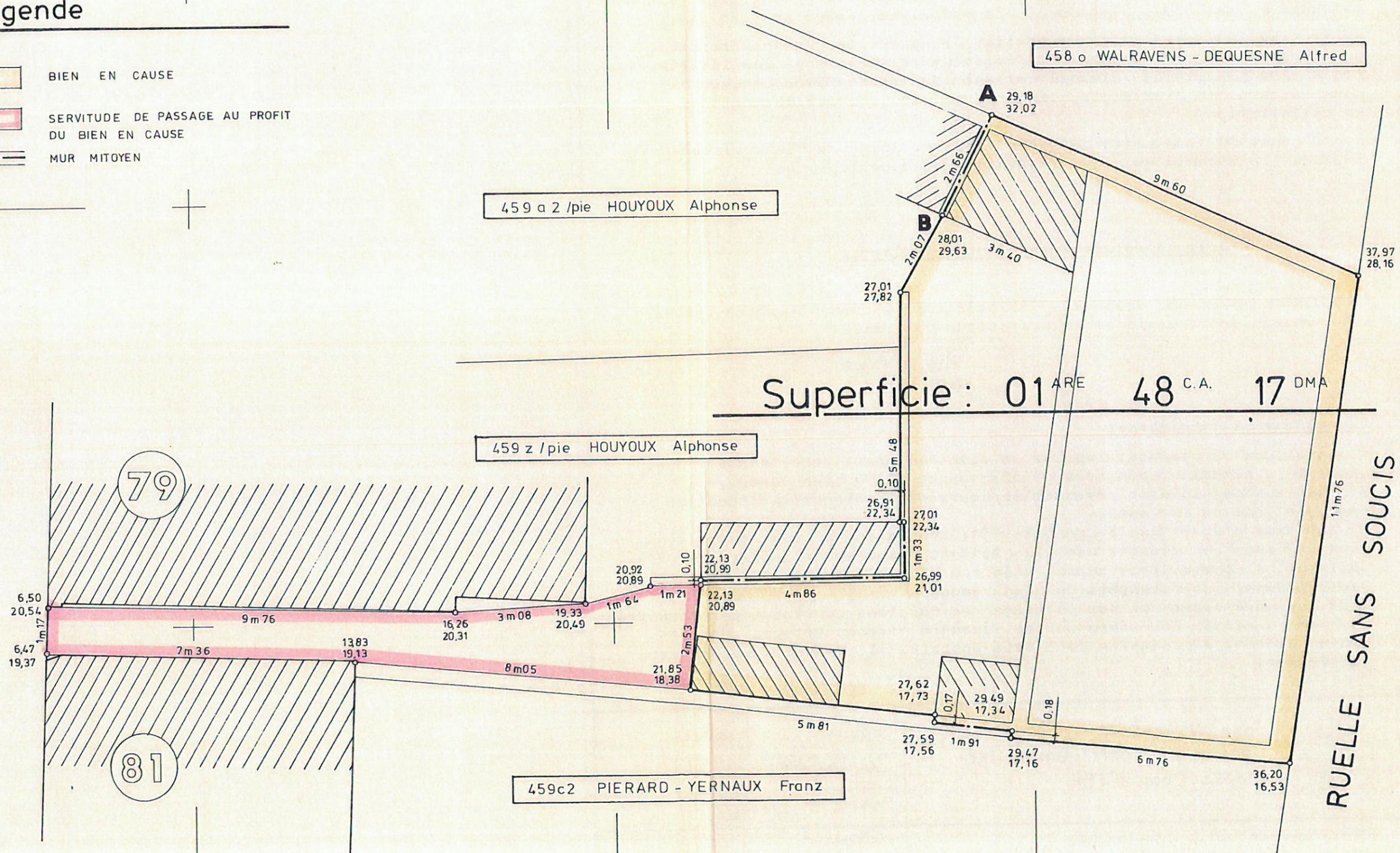
459 a 2 /pie HOUYOUX Alphonse

459 z /pie HOUYOUX Alphonse

459c2 PIERARD - YERNAUX Franz

Superficie : 01 ARE 48 C.A. 17 DMA

RUELLE SANS SOUCIS



RUE DE LA MAIRIE

79

81